



BATERA: On continue

Il faut obtenir la signature des 10 % de l'ensemble des électeurs du département des Pyrénées-atlantiques pour que le Président du conseil Général soit obligé de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée qu'il préside la question relative à la création de deux départements au lieu d'un seul.

La majorité du Conseil Général doit approuver la convocation d'une consultation de la population à ce sujet. Et là on saura enfin ce que pensent les citoyens de ce territoire sur l'avenir même de leur pays et jusqu'à quel point ils acceptent la dilution de leur identité dans un conglomérat artificiel. La décision de continuer pour parvenir à l'objectif ambitieux des 46 000 signatures est prise pour gagner, pour obtenir le seuil critique qui rende quasiment impossible une opposition à cette consultation.

Le nombre de signatures a déjà atteint 10 % des électeurs en Pays basque, de bons résultats sont obtenus, notamment sur le BAB qui, contrairement à ce que l'on entend dans certains milieux, se sent bien partie intégrante du Pays basque. Mais pas sur la totalité du département. Ce résultat est d'autant plus étonnant que BATERA regroupe des associations aux intérêts divers sans véritable structuration et s'appuie essentiellement sur des bénévoles. Les partisans des 4 revendications ont malgré tout essayé de convaincre les citoyens qu'une consultation ne ferait pas de mal, au contraire, à notre pays. Cette démarche nouvelle n'est pas encore inscrite dans les mœurs des citoyens mais un pas est déjà franchi: recueillir des signatures est possible et sera possible dans l'avenir. Pour réussir le pari, BATERA devra s'appuyer sur une organisation plus forte.

Mieux que le Conseil Général du Gers

Rappelons qu'à titre de comparaison le Conseil Général du Gers avec tous les moyens qu'une institution peut apporter, n'en avait recueilli que 10 000 en moins d'un an. Souvenons-nous aussi que 20 000 signatures correspondraient à 4 millions à l'échelle du territoire français et que le projet de Constitution européenne prévoyait un droit de pétition qui ne demandait qu'un million de signatures au niveau de l'Europe.

Il est donc manifeste que la capacité de mobili-

sation du Pays basque reste très forte et que le choix de poursuivre l'opération de collecte de signature est motivé par cet acquis encourageant.

Continuer et capitaliser

A l'approche des échéances électorales, de nouvelles mobilisations comme l'implication du Conseil des élus par exemple sont à l'étude. D'ores et déjà, ces 10 % auront leurs poids justement dans les scrutins à venir où ils aideront à faire ou défaire des majorités.



Arménie : « Tout pays se grandit en reconnaissant ses drames et ses erreurs »

La proposition de loi visant à pénaliser la négation du génocide arménien a été adoptée en premier lecture par le Parlement français le jeudi 12 octobre amené « Régions & peuples solidaires » dont EAJ-PNB est membre à saluer ce vote qui prévoit de condamner financièrement quiconque mettrait en doute la véracité du génocide arménien perpétré en 1915 par les Républicains jacobins « Jeunes Turcs » subjugués par le concept d'Etat-Nation issu de la Révolution française de 1789.

R&PS a tenu à rappeler que « Les jeunes Turcs » , officiellement connus sous le nom de « Comité Union et Progrès », ont vu le jour le 14 juillet 1889, jour du centenaire de la prise de la Bastille. Opposés aux fédéralistes, les « Jeunes Turcs » étaient partisans d'un empire unitaire et centralisé. L'accès au pouvoir des « Jeunes Turcs » a engendré une répression envers les minorités et a conduit l'Empire

Ottoman à commettre plusieurs massacres et un génocide.

« Tout pays se grandit en reconnaissant ses drames et ses erreurs » avait déclaré Jacques Chirac à Erevan le 30 septembre 2006. R&PS appelle donc les responsables politiques français :

- à reconnaître officiellement l'existence sur le sol français des « minorités nationales territorialisées » : Bretons, Catalans, Occitans, Basques, Alsaciens, Savoisiens et Corses

 à officialiser et protéger juridiquement les langues régionales en modifiant l'article 2 de la constitution de 1958 et en respectant les conventions européennes et internationales relatives au respect de la diversité culturelle

à ratifier la « Charte européenne des langues régionales ou minoritaires » et à signer la « Convention cadre pour la protection des minorités nationales » .

Dans un souci éthique et moral, les dirigeants français doivent enfin d'appliquer à leur pays les attitudes démocratiques qu'ils souhaitent voir adoptées par les autres Etats.



Encore sept mois.

Le passé

Encore sept mois où le spectacle des élections présidentielles va occuper le devant de la scène. Depuis 1962 cette incongruité de la vie politique française qui étonne le reste du monde démocratique continue à alimenter et faire vivre les populistes de France. La pseudo harmonie entre un homme (ou pour l'année prochaine une femme ?) et un peuple maintient artificiellement le caractère unique de la démocratie "à la française". Car derrière cet homme présidentiel, on trouve de tout mais rarement du bien : les rois de France qui ont annexé le Pays basque en 1451 et ont provoqué le déclin économique de Bayonne, Napoléon I qui fit mourir tant de millions d'Européens pour leur offrir un code civil à la romaine, Pétain qui s'est lourdement égaré entre 1940 et 1945 comme la plupart des Français ou encore son filleul, Charles de Gaulle qui a couru en 1944 au devant de la victoire des Anglo-américains qui le préféraient tout de même aux Communistes. Bref ces hommes incontournables, pour leurs amis, ces leaders incontestés, par leurs proches, ont peu œuvré pour la démocratie mais ont fait beaucoup trop fait parler d'eux.

Demain?

On croyait l'époque révolue, eh bien non ! On nous force à choisir selon des critères superficiels celui qui devra gouverner le pays. Cet homme qui aura plus de pouvoir

qu'aucun homme politique n'en a dans le monde occidental. Songez aux démêlés avec la justice de leur pays d'hommes comme le Prince Charles d'Angleterre ou le Président Moshe Katzav d'Israël. Tandis qu'en France un chef d'Etat profite de l'immunité totale. Pire que dans des régimes totalitaires!

Alors dans quelques jours, on connaîtra enfin le nom de l'heureux candidat du parti socialiste français. Après ces quelques échanges télévisuels furtifs destinés à convaincre les indécis, il ne reste plus bien sûr que chaque parti mette en place la même procédure pour choisir leur candidat à la télévision pour que le tout soit bien évidemment démocratique.

Il est grand temps de réagir et de laisser de côté cette élection présidentielle qui se terminera en plébiscite pour le gagnant s'il est issu des deux grandes écuries de l'UMP ou du PS. Ensuite pendant cinq ans, il fera ce que bon lui semble sans aucun contre-pouvoir réel, ni juridique, on l'a dit, ni politique, on le voit bien, ce qui est encore plus grave. Pour compléter le tableau de la démocratie à la française quelques semaines après, il ne restera plus d'autre obligation pour l'électeur que de voter pour un candidat aux élections législatives. Ce sera là notre ultime chance de pouvoir faire vivre la démocratie en ne votant pas nécessairement pour le candidat du président...

Etrange Etat que celui qui nous gouverne...





Un livre pour Herrikoa

25 ans. Cela fait 25 ans que la société de capital risque Herrikoa œuvre pour les entreprises du Pays basque. Et cet anniversaire valait bien un petit cadeau que se verront offrir tous les actionnaires d'Herrikoa. Car, rappelons le, Herrikoa ne vit que grâce à ses 4 265 actionnaires, souvent de simples particuliers, qui ont achetés des parts pour appuyer les entreprises locales.

En 80 pages couleurs, le livre intitulé « 25 urte, elgarrekin geroa gure gain/ 25 ans, ensemble continuons de bâtir notre avenir » résume l'aventure. Pierre Mendiboure, son président actuel, l'a officiellement présenté lors de l'assemblée générale de Hemen, le 14 octobre dernier à Muskildi.

Sans entrer dans la foule d'informations, de visages et de chiffres que l'on y trouve, on rappellera juste que les actionnaires d'Herrikoa auront permis la création ou le maintien de près de 2500 emplois en Pays basque en 25 ans!

Les mêmes pour l'UMP

En cette avant veille d'élections importantes (c'est l'année prochaine pour au moins les présidentielles et les législatives, voire les municipales et les cantonales) on s'active dans les Etats majors des partis. L'UMP, le parti de Nicolas Sarkozy vient de désigner ses candidats pour les élections législatives. En Pays basque, pas de surprise, Michèle Alliot-Marie rempile sur la 6ème circonscription et Jean Grenet fait de même sur la 5ème. La grosse inconnue vient de la 4ème, la basco-béarnaise qui s'étend d'Hasparren aux portes de Pau. Le sortant est un UDF, Jean Lassalle. Et pourtant il se dit qu'un candidat UMP meurt d'envie de lui disputer son siège : Hervé Lucbéreilh, le maire d'Oloron Ste Marie. Mais tenu par de futurs accords (?) entre UMP et UDF, il doit patienter.

Gimenez en franc tireur

Il n'y a pas que les législatives qui provoquent des démangeaisons aux Etats majors politiques, il y aussi les municipales. Et là, les choses sont plus compliquées encore à gérer puisqu'il faut en plus tenir compte du microcosme local. Dernier exemple en date, Anglet. En une semaine on a vu Beñat Gimenez l'adjoint au maire Robert Villenave, présenter sa démission, quitter la majorité et annoncer sa candidature en tant que tête de liste aux prochaines munici-

pales. Son ambition? Devenir maire de la commune.

Si du côté de la majorité tripartite, UDF/ UMP/ Abertzale on reste serein et unis, il n'en est pas de même du côté de l'opposition de gauche pilotée par Jean Espilondo. Là, on fanfaronne en annonçant que la victoire est cette fois ci à portée de main puisqu'il y aura deux listes concurrentes qui se partageront les votes modérés et euskalzale. Même si chaque élu est libre d'avoir des ambitions, il serait regrettable qu'elles provoquent l'arrivée à la tête d'Anglet de l'équipe de M.Espilondo connue pour ses idées hostiles au « fait basque ».

Radical, Rousset

Ah! si tous les socialistes étaient comme Alain Rousset, les choses iraient certainement mieux... Mais puisque c'est loin d'être le cas, on ne se privera pas de citer quelques phrases récentes du président de l'Aquitaine, tirées d'un interview accordée au quotidien L'éclair des Pyrénées du 28 septembre dernier : « Je plaide depuis longtemps...pour le lancement d'une décentralisation franche et radicale. Or notre pays est figé parce qu'il est centralisé. Voilà [l'une] des réformes qui conditionne la remise en marche de notre pays ... Ce n'est pas d'hier que je porte les idées de décentralisation et de modernisation de notre pays. Mais l'histoire de notre pays, son fonctionnement jacobin, ce centralisme porté par l'appareil d'état multiplie les verrous...».

Les jeunes ciblés

C'est à la fin de l'année, que l'on devrait connaître la teneur définitive du plan de politique linguistique préparé par l'office public de la langue basque. D'après le pré-projet, rendu public à la mi-octobre, les actions viseraient en priorité les jeunes. Tout simplement parce que c'est par eux que passera l'avenir de la langue basque. Une chose que le gouvernement autonome basque a déjà comprise il y a 25 ans. Mais ne boudons pas notre plaisir : ce pré-projet parle de développer l'usage de la langue basque et pas seulement son enseignement en travaillant au niveau des crèches, des médias, de l'environnement familial ou encore des loisirs. Cette politique linguistique pour une langue autre que le français (la première du genre dans l'Etat français) devrait commencer à être appliquée à partir de 2007 à condition que les crédits suivent. Et c'est là encore que l'on peut émettre un bémol, toujours le même d'ailleurs : comment peut-on vouloir développer une langue qui n'est même pas reconnue officiellement ? Et qui nous dit qu'un changement politique (d'élus ou même de représentants de l'état) ne nous mettrait pas à la merci d'une coupure subite des crédits ? La conclusion, vous la connaissez : l'officialisation de la langue basque!

Conférence organisée par Eusko Ikaskuntza

Vendredi 24 novembre 2006 à 17 heures Librairie Elkar-Bayonne

Jean Claude LARRONDE:

 $^{\rm w}$ Les Basques au camp de Gurs (1939 et 1940) »

Hommage à Eresoinka, le choeur de la paix, le 11 novembre prochain, à Sare

Honorer Eresoinka c'est honorer la culture au service de la paix et de l'espoir. Lancé par le lehendakari Agirre, Eresoinka fut le choeur composé des meilleurs chanteurs d'Euskadi. Il parcourut l'Europe de 1937 à 1939 pour contrer la propagande fasciste qui discréditait le Gouvernement basque au point de lui attribuer le bombardement de Gernika. C'est par la beauté de notre culture que le lehendakari chercha à convaincre!

Né à Sare, Eresoinka y sera honoré 70 ans plus tard, le 11 novembre prochain, à partir de 16h00, en présence de certains chanteurs. Au programme, conférence, exposition photos, spectacle, concert avec le choeur Oyhamburu, repas.

EUSKARAZ



Nola euskaraz bizi?

Nola euskara biziarazteko ? Erabiliz, mintzatuz. bistan dena. Batzuk familian euskaraz aritzen dira, nahiz eta gero eta gehiago diren bikote mistoak : aita ala ama erdalduna da. Haietako bat euskaraz aritzen da haurrekin, gutti ala anitz, baina jakin badakigu zer gertatzen den erdaldun bat denean talde batean : gehienetan hizkuntz amankomunera lerratzen dira denak, ezinbestekoa da. Lagun artean, gauza bera izaten da. Erdaldun bat gureganatzen da eta harekin trukatzeko erdarara iragaten gara; normal da, adeitsu, gisako izan nahi badugu, bederen, ez eta oso gaizki ikasi, arrunt. Honelakoa izaten da gure bizitza, guri, euskaldunei gaur egun, batez ere euskal kostalde honetan, B.A.B. famatu honetan. Beraz, ondorioa argi agertzen zait : euskaraz bizitzeko, nahi behar dugu, izan ere nahikundearen kontu bat da eta militanteak izan behar dugu nonbait. Guretako bakoitzak bere ingurumenean euskaldun sare bat eraiki behar du. Euskaldun adiskide bat dugunean, beti euskaraz harremanetan sartu behar dugu harekin. Bestela: akabo! Ohidura, usaia, gure borondate ona baino azkarragoa izaten da. Har ditzagun ohidura onak hastapenetik, errazago da gero. Erdaldun bat agertzen baldin bazaigu,

aitzakia bat izanen dugu, beharturik izanen garelako horretaratzera. Ez aitzin!

Euskara erakatsi

Orain, nola euskaldun sare pertsonal hori emendatu? Ez baduzu euskaraz lan egiteko sorte ona, ez bazara euskaldun senidez baizik inguraturik, zer egin zenezake? Ezagutzen ditugu aterabide bikainak, haietako hoberena da A.E.K.an erakasle boluntarioa bilakatu (edo pareko beste elkarte batean). Gure euskara biziarazten eta hobetzen dugu besteak euskaldunduz! Bi aldiz gure paradisua irabazten dugu.

Antzerkia euskaraz

Beste manera bat iradoki nahi nizueke : egizue antzerkia euskaraz! Gero eta geihago egiten da. Ez bakarrik barnekaldeko antzerki talde amaturretan, baina ere bai kostaldeko antzerki talde profesionaletan. Gehienek proposatzen dute horrelako euskarazko talier bat heldu amaturrentzat, aski duzue galdatzea eskuin eta ezker. Nire ustez, eta esperientzarekin mintzatzen

naiz, ez da hoberenik gure euskara biziarazi eta aberasteko. Bistan da, lehen gauza onuragarria texto bat ikastea da, ezagutzen ez genituen hitz ala esapide berri batzuekin. Hala ere, uste dut onuragarriena astero bi oren euskaraz bizitzea dela eta euskaldun adiskide berriak egitea. Erranen didazue, beharba, gustatuko litzaizuekeela baina, zoritxarrez, ez zarete batere gai horretako? Ez duzuela memoria izpirik eta abar... Lehenbizikorik, memoria kontu hori ez da fantasma baizik, mamu huts bat. Jakin behar da, izan ere, memoria gihar bat bezalakoa dela, indartzen dela erabiliz. Bestaldetik, errepikarei esker, nahitaez, azkenean bukatzen dugu gure textoa buruz jakiten abantzu "ikasi" gabe. Aski da gehienetan berriz irakurtzea etxean, bi errepiken artean. Zuen lasaitzeko, erran nezake ere (errazki ulergarria den bezala) hasiberriei errola ttikienak ematen dietela. Zinez, hau ez da arazo bat. Beraz, otoi, bazter ezazue.

Bigarren aitzakia izanen litzateke, beharba: "baina sobera herabe naiz, ez naiz sekulan ausartuko". Erranen banizueke denok gauza bera pentsatzen dugula, sinetsiko zenidakete? Edozein gisaz, ez gara hasten texto bat erraten besten aitzinean! Alderantziz, jokoekin hasten gara, mintzatu gabe, mimoekin, eta gero hitz edo esaldi batekin, azkenean gogora etortzen zaigun edozer erraten dugu bat batekoetan (improvisation delako horietan) eta egia salatzen dizuet: anitz irri egiten dugu. "Sécurité Sociale" delakoak ordaindurik izan beharko litzateke, hain ongi egiten digun irri egiteak!

Aitzakirik ez

Ikusten dut oraino hirugarren aitzaikia bat : nire eskuara ahula da, etxekoa ez eta eskolakoa, erdizka ahantzia, adibidez ez dut dena ulertzen artikulu honetan; hau euskaldun zaharrentzat. Euskaldun berrientzat, alderantziz, ikasi dudan euskara batu hori zail egiten zait mintzatzea errazki, laster, mintzatu behar den bezala antzerki talierrean. Ez ditut batere onartzen estakuru horiek. Zeren eta ez baitira egiazko trabak, baina horrelako talier batean izena emateko egiazko arrazoiak baizik!

Mututua



antzerkia, euskara menperatzeko tresna



Nazioartea International

La Communauté de travail des Pyrénées : une opportunité de décider nous aussi

Depuis 1983, la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) promeut des actions d'envergure transpyrénéenne entre les Régions françaises, les Communautés autonomes et forale espagnoles et la Principauté andorrane.

Les 14 et 15 septembre 2006, réunie à Irun, la CTP a décidé de se constituer en Consorcio. Elle a adopté une forme juridique propre qui lui permet de défendre directement auprès des autorités européennes tout projet à dimension transfrontalière et transnationale.

Lancer une coopération transfrontalière volontariste

La CTP encourage l'ensemble des partenaires (États, collectivités territoriales...) à comprendre l'action transfrontalière de manière plus volontariste. Elle incite à s'approprier la « coopération » transfrontalière comme un domaine réellement partagé entre l'ensemble des acteurs impliqués et non plus seulement comme un domaine délégué par les autorités étatiques. L'actuel président de la CTP, Juan José Ibarretxe a témoigné, avec emphases et conviction, de sa détermination à trouver des solutions aux questions qui concernent l'ensemble des citoyens des Pyrénées. « L'identité, la coopération, l'amélioration des relations entre tous, le travail en commun sont des ressources qui doivent nous permettre de nous en sortir au mieux » a-t-il déclaré. Grâce à l'Europe, la CTP veut aujourd'hui se doter d'une véritable capacité d'action vis-à-vis des pouvoirs français et espagnols. Car le bilan de la CTP durant ces 25 dernières années est très mitigé. Sorte d'« auberge espagnole », chacun y mit ce qu'il voulut y mettre : au bout du compte, ce ne fut pas grand-chose... Les États-nations souverains ont régné sur les courants d'échanges entre citoyens.

« La capacité de jouer sur les institutions européennes dépend de notre volonté »

Si la CTP apparaît aujourd'hui comme un acteur à part entière au sein de l'Union européenne, elle ne fait que s'adapter aux réalités d'une action publique contemporaine, qui s'organise maintenant à de multiples niveaux (locaux, nationaux, européens). Car depuis 25 ans, les effets de la mondialisation et l'épuisement des modèles étatiques traditionnels ont conduit l'administration territoriale à changer d'échelle. Les collectivités locales ont dû redéfinir leur rôle. En Espagne, dans le cadre de l'État des autonomies, elles ont accédé, selon leur volonté, à des pouvoirs accrus. Le développe-

ment d'un pouvoir politique décentralisé s'est naturellement instauré à travers un exercice démocratique localisé. Chaque communauté autonome partage avec l'État espagnol un certain nombre de compétences qui lui permet d'impliquer les citoyens dans les décisions qui les intéressent. De son côté, et plus de vingt années après son homologue espagnol, la France relance une politique de décentralisation brinquebalante. Plus acculée par un déficit budgétaire colossal que motivée par la volonté de voir s'instaurer des myriades de démocraties locales, elle prône une « démocratie de proximité ». En d'autres termes, l'État français continue d'administrer l'ensemble de ses pouvoirs hexagonaux déconcentrés. Les débats publics qui se multiplient sur les conseils de la « Commission nationale du débat public » ne font pas illusion. Les pouvoirs « décentralisés » n'ont toujours pas vocation à coordonner des « démocraties locales » puisqu'ils ont dorénavant pour fonction de financer les réformes gouvernementales. Le contraste entre la situation en France et en Espagne est éloquent : D'un côté, les pouvoirs publics assument leur volonté de s'engager vers l'avenir en cherchant des solutions innovantes, en s'associant, le cas échéant, avec les pouvoirs européens, de l'autre, la nécessité de gérer un passif budgétaire annihile toute forme d'action et cantonne l'exercice démocratique à la marge des citoyens français.

Opter pour une démocratie locale partagée

Compte tenu de ces réalités, l'avenir de la CTP continuera de se définir par la volonté de ses membres : les Communautés espagnoles veulent s'en saisir pour agir et prendre en charge la responsabilité de leurs territoires, les Régions françaises sont concentrées sur les conflits qu'elles nourrissent avec le gouvernement et s'en désintéressent. Les cultures





sur les appels à la démocratie locale, à la gouvernance et à la coopération transfrontalière défendus par les institutions européennes. Pourtant, des coopérations, même timides et marginales, se pérennisent, sur des opérations localisées (Txingudi, Xareta...) ou sur des coopérations plus larges : la convention signée entre le Conseil général des Pyrénées Atlantiques et la Diputación du Gipuzkoa en avril 2005... Pour les pouvoirs publics, même hexagonaux, l'idée de coopération transfrontalière fait lentement son chemin, portée par quelques élus conscients de la nécessité de trouver des solutions « de proximité » face au désengagement de l'État.

Une opportunité de prendre part à la décision

Dans le cadre de la mondialisation, les États n'ont plus le monopole exclusif des multiples formes d'agencement territorial. La gouvernance territoriale entendue au sens large (sur les infrastructures, les services de santé, l'emploi...) doit donc être traitée avec pragmatisme plus qu'au nom des logiques nationales. Elle doit être comprises en termes locaux, dans le cadre de la globalisation, c'est-à-dire en tenant compte des spécificités de chaque territoire. C'est cette forme glocale d'action publique que peut potentiellement offrir la CTP, pas seulement aux communautés espagnoles mais aussi aux institutions régionales françaises trop cantonnées à des rôles d'exécutant des politiques nationales. Aussi, l'enjeu véritable de cette institution transpyrénéenne est de répondre le plus correctement aux attentes démocratiques des citoyens. Reste à savoir si les hommes politiques français y verront une fenêtre d'opportunité ou s'ils se contenteront de faire de la CTP une nouvelle auberge espagnole.

EUROPE EUROPE



Les diverses péripéties qu'ont connues récemment certains Etats d'Europe centrale donnent une image un peu trouble de ces pays qui viennent de rejoindre l'Union européenne. Sur fond de surenchères nationalistes et de sentiments anti-européen, ces turbulences sontelles le signe d'une fragilité démocratique ?

Des pays politiquement fragiles

En effet, en peu d'années, ces pays sont passés du communisme au capitalisme, du bloc soviétique à l'Union européenne. La transition s'est effectuée brutalement : le passage à l'économie de marché ne s'est pas fait à l'avantage de tous et souvent dans ces pays, un ressentiment national s'ajoute au ressentiment social. Les échiquiers politiques se trouvent sans dessus dessous et le panorama apparaît quelque peu brouillé.

Malgré la présence de personnalités charismatiques à la tête de l'Etat, la Lituanie et la Lettonie ne sont pas épargnés par l'instabilité gouvernementale. Les Tchèques sont pour le moment dans l'incapacité de former un gouvernement stable tandis que l'Estonie, avec une scène politique fragmentée, peine à se choisir un Président. En Slovaquie, les sociaux-démocrates ont fait une alliance contre-nature avec l'extrême droite pour former le gouvernement.

Ne parlons pas de la Pologne dont la coalition gouvernementale vient de voler en éclats. Le cas polonais mérite que l'on s'y arrête un instant. Les fameux jumeaux Kaczynski qui dirigent le pays en famille (l'un en tant que Président, l'autre comme Premier Ministre) avaient mis en place un gouvernement entre les conservateurs, des populistes eurosceptiques

et des ultra-catholiques. La question est de savoir si l'explosion de cette coalition va entraîner des changements à ce régime autoritaire et passéiste, mélange d'anti-libéralisme, de nationalisme et de catholicisme rigoriste.

Par ailleurs, le mouvement de protestation qui s'est développé en Hongrie contre le Premier ministre, au-delà des raisons conjoncturelles, est peut-être la manifestation d'un malaise plus profond d'une démocratie, qui après avoir été confisquée par le totalitarisme communiste, n'a pas atteint sa pleine maturité démocratique. On peut également y lire une crise d'identité d'un pays qui, deux ans après avoir rejoint l'Union européenne, peine à trouver sa voie.

Qu'en est-il chez les « anciens » ?

Le paysage paraît moins agité dans les anciens Etats-membres même si des changements importants sont intervenus dans certains pays.

En Allemagne, il faut signaler la percée de l'extrême droite à l'occasion des élections régionales du Mecklembourg-Poméranie (dont la chancelière Angela Merkel est députée) et aux municipales de Berlin. Ainsi l'extrême droite renforce son implantation en ex-RDA; même si ces résultats sont à relativiser (ils n'ont concerné que 3,8 millions d'électeurs), ils commencent à inquiéter outre-Rhin.

La Suède a connu un changement de gouvernement historique avec l'arrivée des conservateurs au pouvoir, renvoyant ainsi les sociaux-démocrates dans l'opposition après un « règne » absolu de plus de cinquante ans (ils ont gouverné, seuls ou avec des alliés, 65 ans durant les dernières 74 années).

Instabilité politique

Un tour d'Europe des élections qui se sont tenues dans différents Etats-Membres ces dernières semaines permet de se faire une idée de la situation politique de ces pays.

Après deux législatures dirigées par des gouvernements associant la droite conservatrice et la droite populiste de Jörg Haider, l'Autriche quant à elle, se dirige vers une grande coalition entre les sociaux-démocrates et les conservateurs.

Enfin, en Belgique, les dernières élections municipales ont montré que l'extrême droite s'incrustait en obtenant 33,5% des voix en Flandre. Même si le parti extrémiste flamand « Vlaams Belang » n'est pas parvenu à remporter la mairie d'Anvers (son bastion historique), et qu'il plafonne dans les grandes villes, il progresse dans les communes moyennes.

Ces élections ont permis de mesurer l'état des forces politiques à l'approche des élections législatives prévues l'année prochaine. Elections à l'occasion desquelles, on peut penser que la question d'une éventuelle scission du pays sera au centre des débats, tant les tensions linguistiques entre les 6,5 millions de flamands et les 4,5 millions de belges francophones n'ont jamais été aussi fortes





Une réunion du Parti Démocrate Européen s'est tenue à Paris, au siège de l'UDF, le 16 octobre dernier. EAJ-PNB membre de ce mouvement européen a été conforté dans son engagement pour obtenir la paix, en Euskadi. Josu Jon Imaz souhaite qu'ETA soit "le dernier phénomène terroriste européen". Le PDE qui réunit des partis fédéralistes européens a réaffirmé son soutien au processus engagé en Euskadi. Il défendra la motion présentée par différents groupes européens le nfaveur du dialogue, lors du débat prévu, le 25 octobre prochain, au Parlement européen.

le 25 octobre prochain, au Parlement européen.

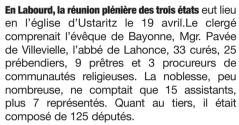
lñaki Azkuna, maire de Bilbao, présidait ce jour-là, à Paris, le Conseil d'Administration de l'Association internationale des Villes et des Ports, une occasion pour lui de rencontrer par la suite des responsables du PDE comme François Bayrou. Le nationalisme basque est reconnu même à Paris!



BEHIN BAZEN IL ETAIT UNE FOIS

La Révolution française au Pays basque.

(Suite)



Le discours d'ouverture fut prononcé par Dominique Joseph Garat. Puis, les trois ordres se séparèrent pour élire leurs députés. Le tiers se réunit au siège du Biltzar, la noblesse dans la maison Campainia, le clergé demeura dans l'église.

Le tiers nomma à l'unanimité Dominique Joseph Garat, originaire d'Ustaritz et député depuis plusieurs années par le pays à Paris et à Versailles pour défendre les intérêts du Labourd. Le choix du second député fut plus difficile. Les communautés choisirent Pierre d'Ithurbide qui avait collaboré avec D.J.Garat dans sa mission à Paris pour obtenir une députation directe aux États généraux et qui avait remarquablement bien mené les débats à l'assemblée plénière. Mais le frère aîné de D. J. Garat, avocat au parlement de Bordeaux, arriva dans le pays et brigua le second mandat. Soutenu par son frère, le syndic général du pays et le procureur du roi qui firent une active campagne en sa faveur, Garat aîné fut élu. Leremboure de Saint Jean de Luz fut désigné comme suppléant.

Les frères Garat, originaires d'Ustaritz, n'habitaient pas le pays. Ils avaient fait leurs études de droit à Bordeaux où l'aîné s'était établi comme avocat ; le plus jeune était parti à Paris où il s'était lié avec les philosophes. Francs-maçons, ils fréquentaient les clubs et les salons à la mode et étaient acquis aux idées nouvelles, inhérentes aux Lumières du XVIIIème siècle. Les membres du clergé élirent pour député le curé de Ciboure, l'abbé de Saint Esteben.

Le député élu par la noblesse fut le marquis de Caupenne, Seigneur de Saint Pée sur Nivelle ; mais il déclina le mandat conféré par les électeurs et fut remplacé par son suppléant, Pierre Nicolas de Haraneder, vicomte de Macaye.



Une séance plénière, le 24 avril, réunit les trois ordres. Les trois cahiers de doléances, un par ordre, furent remis aux députés qui prêtèrent serment de bien servir les intérêts de leur pays. La délégation labourdine arriva à Versailles pour l'ouverture des États généraux qui eut lieu le 5 mai, en l'absence des Souletins et des Navarrais.

En Soule, ce n'est que le jour de l'ouverture des États généraux que le lieutenant civil et criminel à la Châtellenie de Mauléon, Clément de Méharon de Maytie, convoqua les trois ordres qui se réunirent à Mauléon, dans l'église des Capucins, du 18 mai au 3 juillet.

Furent élus : pour le clergé Mgr. Villoutreix de Faye, évêque d'Oloron, pour la noblesse le marquis d'Uhart, et pour le tiers d'Arraing, maire de Mauléon et d'Escuret-Laborde, notaire à Mauléon.

Dans son cahier de doléances, le tiers se plaignait des abus de l'administration royale à l'encontre de ses privilèges et demandait l'abolition des lettres patentes du 28 juin 1730 qui avaient mis fin au Silviet, sa séculaire assemblée démocratique, pour la remplacer par des États provinciaux. Ils étaient pour une monarchie fédérative. Les États de Basse Navarre refusèrent de participer aux États généraux de France, la Navarre étant un royaume indépendant et non une province du royaume de France. Après force débats, les États de Navarre, réunis du 15 juin au 6 juillet à Saint Jean Pied de Port, finirent par désigner une délégation non aux États généraux mais « vers le roi », pour lui remettre leur cahier des griefs.

Furent élus : pour le clergé l'évêque de Bayonne, Mgr. Pavée de Villevielle, auquel le clergé labourdin avait fait subir l'humiliation de lui préférer un curé, pour la noblesse de Logras, marquis d'Olhonce, conseiller au parlement de Navarre, et pour le tiers un notaire de Saint Jean Pied de Port, Jean-Baptiste Franchisteguy, et un notable de Garris, Arnaud de Vivié. Polverel, natif de Brive la Gaillarde et avocat au parlement de Paris, mais ardent défenseur des libertés basques, se joignit à eux.

Cette délégation avait pour mission d'obtenir la reconnaissance de l'indépendance du royaume de Navarre, de recevoir le serment traditionnel du roi de respecter ses libertés et de lui prêter en retour serment au nom de la Navarre, de lui remettre le cahier des griefs et en demander réparation. Ce cahier, commun aux trois ordres, se présentait comme un véritable traité de la constitution du royaume de Navarre qui était une monarchie constitutionnelle, le roi devant gouverner avec les États de Navarre. Les Navarrais y dénonçaient l'édit d'Union de 1620 et l'annexion de la Navarre par le roi de France sans avoir leur consentement, sans même qu'ils aient été consultés.

Après cette mission, les députés de Navarre pourraient assister aux États généraux, non pour y représenter une province, mais pour « s'unir par une confédération à une nation puissante ». Ils pourraient prendre part aux débats, mais dans les limites étroites d'un mandat impératif qui leur enjoignait de ne pas porter atteinte à la constitution et aux droits particuliers de la Navarre.

Mais, conformément au règlement donné par Louis XVI le 24 janvier 1789, les ordres devaient donner à leurs députés « tous les pouvoirs généraux et suffisants », soit un mandat représentatif. Et les États généraux, constitués le 9 juillet en Assemblée nationale constituante, érigèrent en principe « la nullité des limites et des clauses impératives » des mandats.

Les députés de la Navarre, qui n'avaient pas été reçus par le roi, se retirèrent, confiant aux députés du Labourd le soin de défendre les intérêts de la Navarre.

Maité Lafourcade

"Le Pays Basque avant la Révolution" Conférence de Maité Lafourcade, le samedi 18 novembre au Batzoki de Donibane, rue Augustin Chaho, à 19h30.

HERRIAK R.P.S.





Rencontre avec Jean Georges Trouillet Secrétaire et l'un des fondateurs de Fer's Elsass

Le mouvement Fer's Elsass vient de faire son entrée dans la famille de RPS en tant que membre observateur lors du dernier congrès de Mulhouse. Essentiellement composé de jeunes alsaciens il développe un concept original de culturel engagé et utilise les moyens de communications modernes pour se développer.

Que veut dire Fers Elsass?

Tout simplement, pour l'Alsace. C'est quelque chose de positif. Nous ne sommes pas contre quelque chose mais pour. Nous voulons donner une image positive et jeune de l'Alsace et décomplexer les Alsaciens par rapport à leur passé et leur futur.

La spécificité de votre association c'est votre jeunesse...

L'âge de nos membres oscille effectivement entre 20 et 35 ans. Lorsque nous avons créé il y a 5 ans, cette association de droit local [c'est à dire spécifique à l'Alsace et à la Moselle], certains venaient des rangs de l'UPA (Union du peuple alsacien) dont la moyenne d'âge des membres était de plus de 50 ans. Notre problématique était : comment intéresser les jeunes à l'autonomisme en Alsace ?

Comment faites-vous pour attirer de nouveaux jeunes ?

Ce qui a fondé notre mouvement, c'est l'apparition d'internet. Internet nous a permis de diffuser nos idées directement auprès des jeunes. Concrètement, si quelqu'un tape Alsace autonome sur Google, il va tomber sur notre site*. Nous y vendons aussi des tee-shirt, des autocollants et des livres. C'est comme cela que les jeunes viennent chez nous mais aussi après avoir vu nos actions.



Votre ambition c'est de travailler pour l'Alsace mais de quelle façon ?

Le concept que l'on développe, c'est le culturel engagé. Ne pas faire de politique politicienne ni faire non plus de l'action qui soit trop « intellectuelle ». Mais faire quelques chose de concret qui concerne les gens et qui se base sur les aspirations consensuelles de la population. En gros aller dans la vie des gens et leur faire comprendre en quoi l'autonomisme agit dans leur vie quotidienne.

Vous faites une place très importante à l'humour dans vos actions...

L'humour, comme nous aimons le dire, c'est une arme de destruction massive et qui en plus ne fait pas de mort. C'est important, c'est communicatif et ça permet de faire passer des messages. Pour nous c'est un outil prioritaire.

Quelles actions concrètes avez-vous déjà menées ?

On a commencé comme tous les mouvements par faire des tracts et des affiches. Par la suite, notre première grosse action a été la pose de panneaux bilingues en Alsace. Ca a été suivi par la pose de vrais panneaux de la part de maires qui avaient approuvé notre action.

Et ensuite nous avons manifesté contre la tentative de surpression de jours fériés spécifiques à l'Alsace comme le vendredi saint. Ces deux actions ont bien été relayées médiatiquement et nous cherchons à progresser dans ce type d'action.

Notre prochaine action devrait concerner la fusion des deux départements du Bas et du Haut Rhin parce que nous pensons que l'union fait la force et que les batailles de clochers n'ont plus lieu d'être à l'heure de l'union européenne.

L'ambition de votre mouvement dans les années qui viennent ?

Nous sommes partagés : soit continuer dans le culturel engagé, soit passer directement dans l'action politique. Mais peut-être que finalement nous allons nous diriger vers un compromis en menant de front ces deux actions : chaque membre de Fer's Elsass sera libre de s'engager en politique mais il le fera à titre individuel. A côté de cela, il pourra poursuivre son engagement dans le culturel engagé au sein de notre association.

* www.fers-elsass.org





La croissance par le pouvoir local?



L'autonomie régionale, une condition nécessaire, mais pas suffisante

L'économie n'est guère réductible aux questions institutionnelles. L'exemple de l'Ecosse et de l'Espagne en apporte la preuve.

La Grande Bretagne a mis en place depuis une dizaine d'années un processus original de décentralisation ; original et assymétrique : la "dévolution", au profit du Pays de Galle et de l'Ecosse. Il faudra sans doute plusieurs générations pour transformer les réalités sociales de ces deux régions historiques. Et il n'est pas certain que la "dévolution" ait porté tous ses fruits.

En 2001, les indicateurs n'étaient pas encore significatifs, puisque la croissance de l'économie écossaise était de 1.6 % contre 2.9 % sur l'ensemble de la Grande Bretagne. L'Ecosse n'a toujours pas rattrapé son retard de productivité, du fait d'un appareil industriel vieillissant. Pour autant, le chômage est très bas, le niveau

de vie élevé. Et la "dévolution" a permis au gouvernement d'Edinburgh de mettre en oeuvre une politique sociale généreuse.

En Espagne, une étude de la fondation BBVA a démontré que la croissance (forte) et les transferts de compétence fiscale n'ont pas enrayé la fracture nord/sud. Mais si l'Etat des autonomies n'a pas permis de résorber les disparités de développement entre les régions, en revanche, il aura été un formidable "booster" de la croissance économique et de l'accroissement du niveau de vie, au même titre que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun en 1986.

Le Pouvoir régional, au service du développement

Si ce n'est pas le niveau d'autonomie institutionnelle qui entraine, en soi, le développement économique, il est toutefois un outil puissant au service de la volonté politique et de la gouvernance d'un territoire. L'exemple de la Bavière et d'Euskadi sont à cet égard remarquables.

Le "Freistat Bavern" ou Etat libre de Bavière. avec ses 12 millions d'habitants est le Land le plus peuplé et le plus riche d'Allemagne. Sa puissance économique repose sur une identitié farouchement préservée (dialecte, paysages, histoire, catholicisme, conservatisme), et surtout, sur une souveraineté fiscale intelligemment mise en oeuvre. La Bavière n'hésite pourtant pas à marquer ses choix, et parfois même, à s'opposer au Gouvernement fédéral, par son modernisme (sur le nucléaire), par son obsession environnementale (interdiction des centre villes aux voitures), par sa protection sociale (maintien acharné d'un système de retraite par répartition), par sa politique scolaire (gratuité des études)... Cette volonté politique, qui n'est pas exempte de contradictions, utilise donc abondamment les richesses fiscales que lui procure le système fédéral allemand.

Si ce n'était l'une des raisons d'être de LEMA, il faudrait bien sûr rappeler l'exemple d'Euskadi, qui a bâti sa réussite économique sur sa propre

Les régions françaises constatent les vertus de l'autonomie, en Euskadi.



